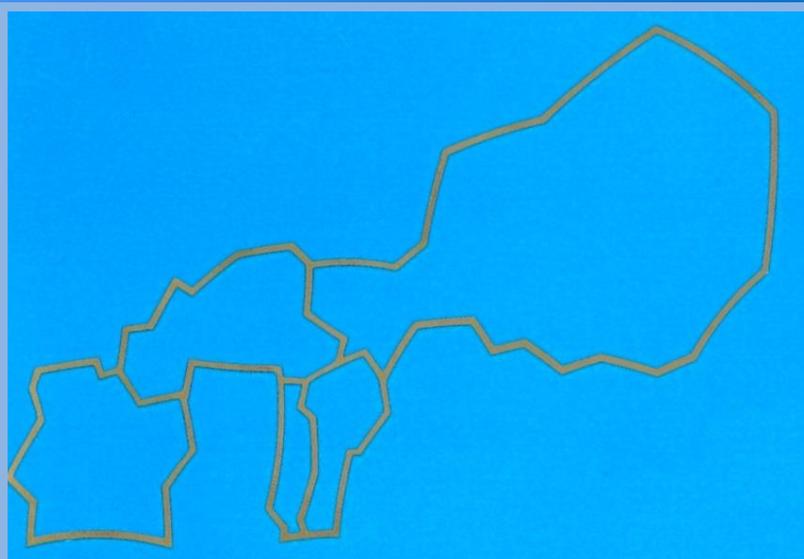


**SECRETARIAT
EXECUTIF
DU
CONSEIL
DE L'ENTENTE**



2012

Siège du Conseil de l'Entente



Siège social : 01 BP 3734 Abidjan 01, Angle avenue Verdier, Rue Tessières - Tel : (225) 20 33 10 01 / 20 33 14 17 Fax : (225) 20 33 11 49

Carte de l'Espace Entente



Le Conseil de l'Entente

Présentation Générale

- 5 pays : Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Niger, Togo
- Superficie : 2.034.748 Km²
- population : 68.444.400 habitants
- création : le 29 mai 1959 à Abidjan
- vie de l'Institution en deux actes :
 - + Acte 1 : **1959 – 2011**
 - Acte constitutif signé le 29 mai 1959
 - Structure d'exécution : Fonds d'Entraide et de Garantie du Conseil de l'Entente (FEGECE)
 - Réforme : **2011**
 - 11 décembre 2011 : signature d'une nouvelle Charte qui amende et complète l'acte constitutif du 29 mai 1959
 - + Acte 2 : **2012 -----**
 - Structure d'exécution : Secrétariat Exécutif.

Sommaire

Organes

- Conférence des Chefs d'Etat
- Mot du Président en Exercice
- Communiqué final du Sommet du 17 décembre 2012
- Conseil des Ministres
- Comité des Experts

- Signature de l'accord de siège entre la République de Côte d'Ivoire et le Conseil de l'Entente
- Elaboration et adoption des textes organiques
- Plan stratégique 2013-2016
- Loteries Nationales
- Relations extérieures

Nomination du personnel statutaire

Fonctionnement des organes d'orientation, de supervision, de suivi et de contrôle

- Tenue des réunions statutaires
- Orientations stratégiques
- Pérennisation du financement du Conseil de l'Entente

Activité du Secrétariat Exécutif

- Visite aux Etats membres
- Aménagement des locaux et équipement des bureaux

Budget 2012

- Exécution
- Commissariat aux comptes

Perspectives

Annexes

- Objectifs et missions
- Etats financiers 2012

Organes

Conférence des Chefs d'Etat

Président

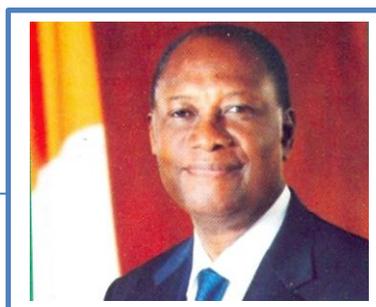


S. E. Dr Thomas Boni YAYI
Président en Exercice
Président de la République du Bénin

Membres



S. E. M. Blaise COMPAORE
Président du Burkina



S. E. M. Boni YAYI
Président de la République
de Côte d'Ivoire



S. E. Dr Issoufou MAHAMADOU
Président de la République
du Niger



**S. E. M. Faure Essozimna
GNASSINGBE**
Président de la République Togolaise

Organes

Discours du Président en exercice à l'occasion de l'ouverture du Sommet du 17 décembre 2012 à Niamey



S.E. Dr Boni YAYI

Président en Exercice

Excellences Messieurs les Chefs d'Etats,

Mesdames et Messieurs ;

Le devoir de mémoire est le meilleur témoignage de reconnaissance rendu aux grands hommes et de notre fidélité aux nobles idéaux qu'ils ont incarnés.

A cet effet, je voudrais, en prélude à l'ouverture de notre Conférence, rappeler à notre souvenir la figure des pères fondateurs du Conseil de l'Entente. A leur mémoire, je vous prie d'observer une minute de silence.

Organes

Discours du Président en exercice à l'occasion de l'ouverture du Sommet du 17 décembre 2012 à Niamey

**Excellence Messieurs les Chefs d'Etat,
Mesdames, Messieurs,**

Un an après le Sommet de Cotonou où nous avons concrétisé notre volonté commune de rénover le Conseil de l'Entente, et de définir une stratégie d'actions futures, nous sommes aujourd'hui à Niamey pour poursuivre nos réflexions en vue de promouvoir réellement l'intégration de nos pays dans la logique du vœu des pères fondateurs de notre Organisation sous-régionale.

Au moment où nous procédons à l'ouverture de notre Conférence, je voudrais, en votre nom, exprimer à mon cher frère et ami, Son Excellence Monsieur Issoufou Mahamadou, Président de la République du Niger, au Gouvernement et au peuple nigérien notre gratitude pour l'accueil chaleureux et fraternel dont nous sommes entourée depuis notre arrivée à Niamey.

Chers Collègues,

Comme vous le savez, le Conseil de l'Entente est né du souci et de la détermination de ses pères fondateurs de donner espoir à nos peuples dans leurs légitimes aspirations pour une complémentarité et une intégration sous-régionale, gage de sécurité, de paix, de stabilité et de développement.

Par une heureuse coïncidence de l'histoire, notre Conférence s'ouvre à la veille du 54^{ème} anniversaire de la proclamation de la République du Niger, un autre événement qui, lui aussi, fût porteur d'espoir. Je saisis cette occasion pour renouveler au peuple frère du Niger l'amitié et la solidarité des Peuples du Conseil de l'Entente.

Je voudrais aussi saisir cette opportunité pour saluer Son Excellence Monsieur Abdou Diouf, Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et cheville ouvrière de la signature de l'accord-cadre de partenariat entre le Conseil de l'Entente et l'OIF représenté ici par son Conseiller

Organes

Discours du Président en exercice à l'occasion de l'ouverture du Sommet du 17 décembre 2012 à Niamey

Spécial, Monsieur Hervé Cronel, à qui je souhaite avec amitié la bienvenue parmi nous.

J'ai le ferme espoir que ce partenariat contribuera à la réalisation des objectifs de renouveau de notre Communauté.

**Excellences Messieurs les Chefs d'Etat,
Mesdames, Messieurs,**

Lors du Sommet de Yamoussoukro, le 11 juillet 2009, nous avons pris la décision de donner une nouvelle orientation au Conseil de l'Entente afin de le rendre plus apte à répondre aux aspirations de nos peuples. Les préoccupations qui justifiaient notre décision sont toujours d'actualité au regard de la situation actuelle des pays de notre espace marqué par d'importants défis.

Le premier défi est celui de l'Entente contenue dans le vocable même de notre Institution et dont la vocation première est de concourir au renforcement de notre unité.

Cette entente et cette unité me paraissent être les conditions de base pour entretenir dans notre sous-région, un courant d'échanges permanents et de dialogue sur le plan politique, gage de notre cohésion.

**Chers Collègues,
Mesdames et Messieurs,**

Le deuxième défi a trait à la sécurité, la paix et la stabilité.

La sécurité, la paix et la stabilité sont les pré-requis essentiels pour le progrès et le développement durable de notre sous-région. Malheureusement, comme vous le savez, la situation sécuritaire dans notre espace, notamment au Mali et Nigéria, prouvent que la menace terroriste, l'intolérance religieuse, les trafics illicites de tous genres et la piraterie maritime ne sont pas seulement à nos frontières mais à l'intérieur même de nos Etats.

Organes

Discours du Président en exercice à l'occasion de l'ouverture du Sommet du 17 décembre 2012 à Niamey

Le cas du Mali interpelle particulièrement notre Organisation en terme de sa contribution aux efforts de la CEDEAO, de l'Union Africaine, des Nations Unies en vue du rétablissement de l'ordre constitutionnel et de l'instauration de la paix dans ce pays.

A ce propos, notre espace ne peut faire l'économie de son soutien à toutes les initiatives entreprises en faveur de la République sœur du Mali.

Dans ce cadre, notre Organisation doit s'associer aux efforts de la CEDEAO et de l'Union Africaine pour solliciter l'adhésion du Conseil de Sécurité au Concept stratégique et au Concept harmonisé des opérations en vue d'une sortie de crise au Nord Mali.

Un accent particulier devra être mis sur la nécessité de l'envoi sans délai d'une force internationale en vue de l'éradication du péril terroriste qui menace la paix dans notre sous-région et dans le monde et ce faisant contribuer à impulser le dialogue politique inter malien.

C'est le lieu d'exprimer toute ma gratitude en votre nom à tous, au Président Alassane Ouattara, Président en exercice de la

CEDEAO, au Président Blaise Compaoré, Médiateur dans la crise malienne, pour leur rôle de leadership dans la recherche de solutions durables pour une sortie de crise dans ce pays.

Je saisis cette occasion pour réaffirmer notre engagement aux côtés des Autorités maliennes dans les efforts qu'elles mènent en vue de recouvrer l'intégrité territoriale du Mali.

**Chers Collègues,
Mesdames et Messieurs**

Le troisième grand défi est celui de la démocratie et de la gouvernance

Aujourd'hui, la démocratie et la bonne gouvernance constituent des leviers incontournables pour le développement de nos pays.

Discours du Président en exercice à l'occasion de l'ouverture du Sommet du 17 décembre 2012 à Niamey

Elles représentent aussi des critères de base pour bénéficier du soutien de la Communauté internationale.

Nous devons donc nous engager à promouvoir ces valeurs à travers le bon fonctionnement des institutions au sein de notre espace et notre engagement à renforcer la lutte contre la corruption et l'impunité, rétablir la transparence, l'obligation de résultat et la reddition des comptes et préserver une meilleure gouvernance électorale et constitutionnelle.

A cet égard, nous devons résolument combattre les prises de pouvoir par la force ou le renversement des régimes constitutionnellement établis conformément aux décisions de la CEDEAO et à la Charte Africaine de la Démocratie, de la Gouvernance et des Elections.

Le quatrième défi est celui de l'agriculture et de l'économie verte avec son corollaire, la sécurité alimentaire.

Le développement de l'agriculture respectueuse de l'environnement reste un défi majeur à relever en Afrique Subsaharienne.

S'agissant particulièrement de la sécurité alimentaire, elle devra s'appuyer sur l'économie verte afin de parvenir à la réalisation d'un développement durable au service des populations et permettre l'emploi des jeunes et des femmes.

Dans cette perspective et tenant compte de l'alerte mondiale annoncée due à la sécheresse prévue, nous devons, à mon avis, nous investir dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan stratégique de relance du secteur avec notamment à la clé un programme largement consacré à l'entrepreneuriat agricole des jeunes et l'installation des centres de formation intégrée dans notre espace communautaire.

Organes

Discours du Président en exercice à l'occasion de l'ouverture du Sommet du 17 décembre 2012 à Niamey

Mesdames et Messieurs,

L'autre défi non moins important auquel notre espace doit faire face est celui de la réalisation effective de l'intégration économique qui passe par la mise en place des infrastructures ferroviaires, portuaires, aéroportuaires, routières ainsi que les infrastructures énergétiques et de télécommunications destinées à relier nos peuples et nos économies.

Le sixième et dernier défi est celui de la condition sociale basée sur la solidarité du millénaire au sein de notre Espace.

Celle-ci renvoie à la question de la qualité de l'éducation, de la formation, de l'accès à l'eau potable, de la santé qui constitue les éléments indispensables au développement à la base.

La solidarité du millénaire au sein de notre espace nous renvoie également au défi du financement du développement à la base.

C'est dans cette perspective que lors du Sommet de Cotonou, nous avons aussi donné mandat à nos Ministres de l'Economie et des Finances d'approfondir la réflexion sur la nouvelle orientation à donner au Fonds d'Entraide et de Garantie des Emprunts du Conseil de l'Entente (FEGECE). Dans ce cadre, une nouvelle convention portant statut du Fonds de Développement du Conseil de l'Entente a été adoptée et dont mon pays le Bénin serait heureux d'abriter le siège.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous pouvez le constater, ces défis nécessitent la mobilisation d'importantes ressources sans commune mesure avec les possibilités financières de nos Etats.

Serai-il judicieux dans ces conditions de multiplier des structures à caractère économique alors que nous avons déjà des instances plus indiquées en la matière notamment l'UEMOA et la CEDEAO ?

Organes

Discours du Président en exercice à l'occasion de l'ouverture du Sommet du 17 décembre 2012 à Niamey

Ne serait-il pas plus opportun de rationaliser l'utilisation de nos ressources et de nos moyens dans un contexte de crises financières et économiques qui secouent nos Etats ?

Par ailleurs, le relèvement des défis que nous venons d'évoquer est intimement lié à l'existence d'un climat de sécurité, de paix et de stabilité.

Dans cette optique, je pense qu'il serait approprié, de donner au Conseil de l'Entente, une nouvelle orientation visant à faire de notre Institution, un organe politique dont la mission serait de jouer la fonction de veille en vue de la prévention et de la préservation de la sécurité, de la paix et de la stabilité dans notre sous-région.

Ainsi, le Conseil de l'Entente pourrait devenir un Organe politique sous-régional de surveillance multilatérale accepté et reconnu de tous en référence aux fonctions dévolues au Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) de l'Union Africaine.

Cette nouvelle démarche tient au fait que, dans un monde qui bouge, nous devons en permanence adapter nos stratégies nationales et régionales aux évolutions et mutations incessantes. Le moment me semble donc venu aujourd'hui, d'adapter les missions originelles du Conseil de l'Entente pour lui permettre de continuer à relever efficacement les défis de notre temps et à mieux nous préparer à affronter ceux de demain.

Mes Chers Collègues,

Nous le savons bien, gouverner c'est prévoir ; il est donc de notre devoir ici, d'ouvrir sans tarder ce chantier de refondation de notre Institution en la dotant d'instrument appropriés pour mieux garantir la sécurité, la paix et la stabilité dans l'espace constitué par l'ensemble des Etats-membres du Conseil de l'Entente et au-delà pourquoi pas son élargissement à tous les pays de l'UEMOA avec lesquels nous partageons une même monnaie.

Cette exigence, à mon avis, s'impose aujourd'hui à nous, comme un impératif catégorique.

Discours du Président en exercice à l'occasion de l'ouverture du Sommet du 17 décembre 2012 à Niamey

Nous portons tous et individuellement cette responsabilité. C'est la raison pour laquelle, je lance aujourd'hui, l'initiative que le Conseil de l'Entente se saisisse très rapidement de ce sujet essentiel à la construction de la consolidation au sein de notre espace d'une Politique de l'Entente pour la Sécurité, la Paix et la Stabilité (PESPS). Le PESPS nous permettra de mobiliser nos énergies et nos complémentarités pour construire ensemble dans la confiance, un espace de prospérité partagée et stable, fondé sur les valeurs démocratiques et de respect des valeurs humaines, en dépassant les égoïsmes nationaux.

Le PESPS pourrait donc s'investir dans :

- des actions de promotion de développement et de consolidation de l'état de droit, de la sécurité et de la paix dans les relations au sein de l'espace de l'Entente ;
- des actions de prévention qui visent à prévenir ou éteindre une crise avant qu'elle ne prenne une dimension internationale.

Ces pistes de réflexion que je viens d'évoquer appellent la mise en place, si notre Sommet en convenait d'un comité d'experts avec un mandat clair et une feuille de route précise assortie d'un calendrier précis. Ce comité pourrait ouvrir des pistes de réflexion sur la mise en place d'outils pour des prises de décision et leur mise en œuvre efficace.

Il s'agit notamment :

- d'organes décisionnels stratégiques et opérationnels sous l'autorité de la Conférence des Chefs d'Etat pour exercer l'impulsion politique et la direction stratégique des missions relevant de la PESPS.

A titre d'exemples :

- L'institution d'un Comité Politique et de Sécurité (COPS)
- La désignation d'un Haut Représentant pour la Sécurité, la Paix et la Stabilité.

Organes

Discours du Président en exercice à l'occasion de l'ouverture du Sommet du 17 décembre 2012 à Niamey

Notre avenir collectif dépend d'abord et avant tout de ce que nous avons de plus cher à partager : l'unité et la cohésion qui ne sont pas envisageables sans la paix et la sécurité. Les enseignements

tirés de l'expérience récente sur notre continent nous obligent à agir vite et bien.

Nous le pourrons si nous le voulons, et nous le voudrons parce que nous le devons.

C'est sur ces mots que je déclare ouverts, les travaux de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Conseil de l'Entente.

Vive le Conseil de l'Entente,

Vive la solidarité et la fraternité,

Vive l'intégration régionale en Afrique !

Je vous remercie.

Organes

Activités de la Conférence

Communiqué final de la Conférence au Sommet tenue le 17 décembre 2012 à Niamey, République du Niger

1. La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres du Conseil de l'Entente s'est tenue, à Niamey en République du Niger, le 17 Décembre 2012, sous la présidence de Son Excellence Dr Boni YAYI, Président de la République du Bénin, Président en Exercice du Conseil de l'Entente.
2. Ont participé à cette Conférence, les Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays ci-après :
 - Son Excellence Dr **Boni YAYI**,
Président de la République du Bénin,
 - Son Excellence Monsieur **Blaise COMPAORE**,
Président du Faso,
 - Son Excellence Monsieur **Alassane OUATTARA**,
Président de la République de Côte d'Ivoire,
 - Son Excellence Monsieur **Issoufou MAHAMADOU**,
Président de la République du Niger,
 - Son Excellence Monsieur **Faure Essozimna GNASSINGBE**,
Président de la République Togolaise.
3. Au cours de leurs travaux, les Chefs d'Etat ont examiné l'état de mise en œuvre des décisions prises lors du Sommet tenu le 05 décembre 2011 à Cotonou, en République du Bénin, concernant la relance des activités du Conseil de l'Entente après l'adoption de la Charte de l'Organisation.
4. Suite à la présentation des rapports du Secrétaire Exécutif et du Président du Conseil des Ministres, ils se sont félicités des résultats obtenus dans la mise en place de la nouvelle architecture administrative et institutionnelle de l'Organisation.

Organes

Activités de la Conférence

5. A cet égard, les Chefs d'Etat ont salué les actions du Secrétariat Exécutif et du Conseil des Ministres et les efforts déjà accomplis pour relancer les activités du Conseil de l'Entente en tant qu'outil d'intégration régionale.
6. La Conférence a pris connaissance des propositions du Conseil des Ministres sur le plan stratégique 2013-2016 du Conseil de l'Entente qui met l'accent sur la mission principale de l'Organisation en matière de coopération politique, de promotion de la paix et de la sécurité, du développement à la base, de projets intégrateurs notamment dans le domaine des infrastructures.
7. Dans cet esprit, ils ont retenu comme premier projet intégrateur à réaliser dans l'Espace Entente le projet de construction de la boucle ferroviaire Entente.
8. Après analyse des recommandations du Conseil des Ministres la Conférence a décidé de la dissolution du Fonds d'Entraide et de Garanties des Emprunts du Conseil de l'Entente (FEGECE) et a instruit le Secrétaire Exécutif en vue de la nomination d'un liquidateur.
9. Concernant le financement des activités du Conseil de l'Entente dans son ensemble, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont également instruit le Conseil des Ministres pour approfondir les études en vue de l'identification de sources alternatives de financement.
10. La Conférence a pris connaissance des recommandations de la réunion des Ministres en charge des infrastructures et du rapport du Conseil des Ministres relatifs au maintien du Centre Régional de Formation pour l'Entretien Routier (CERFER) comme institution spécialisée du Conseil de l'Entente et à sa transformation en un centre d'excellence.

Organes

Activités de la Conférence

11. Elle invite le Conseil des Ministres à poursuivre les études requises en vue de parachever cette réforme.
12. Au cours de leurs travaux, les Chefs d'Etat se sont penchés sur les questions touchant à la paix, à la sécurité et à la stabilité de la sous-région, du continent africain et du monde.
13. Ils ont rappelé que l'unité, la paix, la sécurité, la démocratie et la bonne gouvernance sont des conditions essentielles à la stabilité et à la réalisation d'un développement économique durable pour la sous-région.
14. A cet égard, ils ont réitéré leur engagement ferme à faire de l'Espace Entente, un espace de paix, de sécurité, de stabilité et de développement.
15. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont exprimé leur préoccupation quant à la double crise institutionnelle et sécuritaire au Mali et ses effets déstabilisateurs sur les pays voisins membres de l'Espace Entente.
16. La Conférence a pris acte des récents événements survenus dans ce pays le 11 décembre 2012 ayant conduit à la démission de l'ancien Premier Ministre Cheick Modibo DIARRA. Elle a salué la formation du nouveau Gouvernement avec à sa tête Monsieur Django CISSOKO. En outre, elle a condamné la persistance de l'influence de la junte militaire dans la transition politique au Mali.
17. Les Chefs d'Etat encouragent le Président Blaise COMPAORE dans ses efforts de médiation et lancent un appel au Conseil de Sécurité pour l'envoi en urgence d'une force internationale au Nord Mali afin de lutter contre le péril terroriste qui menace la sous-région et de restaurer l'intégrité territoriale du Mali.
18. Les Chefs d'Etat ont noté avec satisfaction les progrès réalisés dans le processus de sortie de crise en République de Guinée Bissau. Ils se sont réjouis des efforts déployés par les autorités de la transition pour impliquer tous les acteurs nationaux de transition et les ont exhorté à poursuivre ces efforts dans un esprit de dialogue inclusif.

Organes

Activités de la Conférence

19. Evoquant la vie politique dans les pays membres, la Conférence s'est félicitée du bon déroulement des élections législatives et municipales au Burkina Faso, le 2 décembre 2012. Elle a exprimé ses vives félicitations au Président Blaise COMPAORE.
20. La Conférence a salué les efforts déployés par Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, en vue de la réconciliation nationale et la reconstruction de la Côte d'Ivoire.
21. Les Chefs d'Etat ont félicité Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE pour le rôle joué par le Togo au Conseil de Sécurité de l'ONU dans la défense des intérêts du continent africain.
22. La Conférence a également rendu un vibrant hommage à Son Excellence Dr BONI YAYI, Président en exercice du Conseil de l'Entente, pour les efforts soutenus qu'il a déployés et qui ont permis de relancer les activités du Conseil de l'Entente.
23. La Conférence a décidé de confier la Présidence en exercice du Conseil de l'Entente à Son Excellence Monsieur Issoufou MAHAMADOU, Président de la République du Niger.
24. Au terme des travaux qui se sont déroulés dans une atmosphère empreinte de cordialité et de compréhension mutuelle, les Chefs d'Etat de la République du Bénin, du Burkina Faso, de la République de Côte d'Ivoire, et de la République Togolaise, ont exprimé leurs sincères remerciements à Son Excellence Monsieur Issoufou MAHAMADOU,
25. Président de la République du Niger, au Gouvernement et au Peuple nigérien, pour l'accueil chaleureux et authentiquement africain, qui a été réservé à toutes les délégations et pour les excellentes conditions de travail qui leur ont été offertes.

Organes

Activités de la Conférence

26. La Conférence exprime enfin ses vives félicitations au Gouvernement et au Peuple Nigériens à l'occasion de la célébration du 54^{ème} anniversaire de la proclamation de la République du Niger.

Fait à Niamey, le 17 Décembre 2012

Pour la Conférence,
Le Président en Exercice

Son Excellence Dr **BONI YAYI**
Président de la République du Bénin



Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat du Conseil de l'Entente en 2012 à Niamey

Organes

Conseil des Ministres

Président

Monsieur Nassirou Bako Arifari

Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur de la République du Bénin

Membres

Bénin

:

Monsieur Jonas Gbian

Ministre de l'Economie et des Finances

Burkina

:

Monsieur Vincent Zakané

Ministre Délégué à la Coopération Régionale

Monsieur Lucien-Marie Noël Bembamba

Ministre de l'Economie et des Finances

Côte d'Ivoire

:

Monsieur Adama Bictogo

Ministre de l'Intégration Africaine

Monsieur Charles Diby Koffi

Ministre de l'Economie et des Finances

Organes

Conseil des Ministres

Niger

:

Monsieur Mohamed Bazoum

Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Nigériens à l'Extérieur
Président du Conseil des Ministres du Conseil de l'Entente

Monsieur Gilles Baillet

Ministre des Finances

Togo

:

Monsieur Eliott Ohin

Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération

Monsieur Ayassor Adji Otèth

Ministre de l'Economie et des Finances

Organes

Comité des Experts

Président

Monsieur Zacharie Richard Akplogan

Ambassadeur,
Directeur de l'Intégration Africaine Ministère des Affaires
Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la
Francophonie et des Béninois de l'Extérieur de la
République du Bénin

Membres

Bénin

:

Monsieur Tahirou Dissou

Conseiller Technique
Ministère de l'Economie et des Finances

Burkina

:

Monsieur Piabié Firmin N'Do

Ambassadeur,
Directeur Général de la Coopération Régionale
Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopération Régionale

Monsieur Zakaria Gyengani

Chef de Division du Service des Relations
Financières Internationales
Ministère de l'Economie et des Finances

Organes

Comité des Experts

Côte d'Ivoire

:

Madame Doucouré Boundy Aïssata

Conseiller Technique
Ministère de l'Intégration Africaine

Monsieur Komlan Georges Armand

Expert Economiste
Ministère auprès du Premier Ministre,
chargé de l'Economie et des Finances

Niger

:

Monsieur Ibrahim Sani Abani

Secrétaire Général
Ministère des Affaires Etrangères, de la
Coopération, de l'Intégration Africaine et des
Nigériens à l'Extérieur

Monsieur Soumeïla Laouali

Chef du Service Finances Extérieures
Ministère des Finances

Organes

Comité des Experts

Togo

:

Madame Abina Padazouwé Amah

Chef de Division de l'Intégration
Sous-Régionale
Ministère des Affaires Etrangères et
de la Coopération

Madame Josée Ahéba Johnson

Directrice de l'Economie
Ministère de l'Economie et des Finances

Personnel du Secrétariat Exécutif

Nomination du personnel statutaire

Conformément à la décision N°01/CE/CONF du 05 décembre 2011, portant attribution des postes statutaires du Secrétariat Exécutif du Conseil de l'Entente aux Etats-membres, le personnel statutaire du Secrétariat Exécutif a été nommé en 2012 :

- Par la Conférence des Chefs d'Etat :

- le Secrétaire Exécutif, **Monsieur Patrice Kouamé**, de nationalité ivoirienne, le 06 janvier 2012 pour compter du 1^{er} janvier 2012 ;
- le Secrétaire Exécutif Adjoint, chargé de l'Administration et des Finances, **Monsieur Issoufou Issa**, de nationalité nigérienne, le 04 mai 2012 ;

- Par le Conseil des Ministres :

- le Directeur du Département de la Coopération Politique, de la Paix et de la Sécurité, **Monsieur Issa Démonlé Moko**, de nationalité béninoise, le 02 juin 2012 ;

- le Directeur du Département de la Coopération au Développement, **Monsieur Jean Baptiste Ouédraogo**, de nationalité burkinabè, le 02 juin 2012 ;
- le Directeur du Département des Infrastructures et des Grands Projets, **Monsieur Comla Kadjé**, de nationalité togolaise, le 02 juin 2012.

Tous ont pris fonction aux dates suivantes :

- **le Secrétaire Exécutif** : le 02 janvier 2012
- **le Secrétaire Exécutif Adjoint** : le 1^{er} juin 2012
- **les Directeurs de Départements** : le 1^{er} juin 2012

Autres agents

Au personnel statutaire, s'ajoutent 24 agents du Fonds d'Entraide et de Garantie des Emprunts du Conseil de l'Entente (FEGECE).

Activité du Secrétariat Exécutif

Allocution du Secrétaire Exécutif à l'occasion de la Conférence au Sommet du 17 décembre 2012



Patrice KOUAME

Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente

Son Excellence Docteur Boni YAYI, Président de la République du Bénin, Président en Exercice du Conseil de l'Entente ;

Son Excellence Monsieur Blaise Compaoré, Président du Faso ;

Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire ;

Son Excellence Monsieur Issoufou Mahamadou, Président de la République du Niger ;

Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République Togolaise ;

Activité du Secrétariat Exécutif

Allocution du Secrétaire Exécutif à l'occasion de la Conférence au Sommet du 17 décembre 2012

Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatiques et des Organisations Internationales :

Monsieur le Représentant du Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;

Monsieur Hervé Cronel le Conseiller spécial de Monsieur le Secrétaire Général de la Francophonie ;

Madame la Gouverneure de Niamey ;

Il y a de cela 53 ans, sur les bords de la lagune Ebrié à Abidjan, les pères fondateurs :

- **Félix Houphouët - Boigny** de Côte d'Ivoire,
- **Diori Hamani** du Niger,
- **Hubert Maga** du Dahomey aujourd'hui Bénin,
- **Maurice Yaméogo** de Haute Volta, aujourd'hui Burkina,

portaient sur les fonds baptismaux, le Conseil de l'Entente rejoints en 1966 par le Togo.

La vision de ces monstres sacrés ne souffrait d'aucune ambiguïté : promouvoir entre les membres la paix, la sécurité et la solidarité ; cultiver la fraternité entre les peuples et promouvoir le développement.

Au plan politique le Conseil de l'Entente a pu maintenir la paix entre les pays et donner une impulsion à la coopération en Afrique en contribuant à la création d'Institutions d'intégration sous-régionales et panafricaines notamment l'Union Monétaire Ouest Africaine dès 1962, l'OUA, la CEDEAO, l'UEMOA, etc.

Dans le domaine du développement économique, avec la création du Fonds d'Entraide et de Garantie des Emprunts du Conseil de l'Entente, le Conseil de l'Entente a posé des actes concrets qui ont marqué la mémoire collective des populations des 5 pays :

Activité du Secrétariat Exécutif

Allocution du Secrétaire Exécutif à l'occasion de la Conférence au Sommet du 17 décembre 2012

Des mécanismes de garantie des emprunts et d'allègement des charges des emprunts; des programmes ambitieux de développement rural, d'hydraulique, de soutien aux petites et moyennes entreprises, etc.

Puis l'Organisation, pour différentes raisons, a connu une période de léthargie.

Reprenant la flambeau, au bord l'océan atlantique à Cotonou, les Présidents Boni Yayi du Bénin, Blaise Compaoré du Burkina, Alassane Ouattara de Côte d'Ivoire, Issoufou Mahamadou du Niger, Faure Gnassingbe de Togo, ont décidé de faire renaître le Conseil de l'Entente, en adoptant le 5 décembre 2011 une charte qui amende et complète l'acte constitutif du 29 mai 1959.

A cette occasion, vous m'avez fait l'insigne honneur de me nommer dans les fonctions de Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente.

Je voudrais saisir cet instant pour vous exprimer ma profonde gratitude pour l'opportunité que vous me donner de servir les populations de notre Espace.

J'associe à ces remerciements Monsieur. Issoufou Issa, Secrétaire Exécutif Adjoint et les trois Directeurs de Départements : Messieurs Issa Demolé Moko, Jean-Baptiste Ouédraogo, Comla Kadjé.

Je voudrais également adresser nos sincères remerciements au Conseil des Ministres et au Comité des Experts. Au cours des 8 réunions déjà tenues cette année, les membres des organes n'ont pas ménagé leurs efforts pour examiner, amender, approuver ou adopter la dizaine de textes qui doivent régir le fonctionnement de l'Institution.

Je voudrais également remercier les Consultants et cabinets qui nous ont apporté leurs concours pour la rédaction des textes et l'ouverture aux partenaires.

Excellences Messieurs les Présidents,

Après Cotonou, la Conférence des Chefs d'Etat se réunit aujourd'hui 17 décembre 2012 sur les bords du Niger pour faire le point et parachever la mise en œuvre de la réforme.

Activité du Secrétariat Exécutif

Allocution du Secrétaire Exécutif à l'occasion de la Conférence au Sommet du 17 décembre 2012

Des dossiers importants pour l'avenir de l'Organisation sont inscrits dans votre agenda : le plan stratégique, la réflexion sur le financement du Conseil de l'Entente, le Fonds de Développement du Conseil de l'Entente, le projet de la boucle ferroviaire Entente, notamment.

Dans le domaine de la coopération, il nous a paru important d'asseoir dès le départ, une relation suivie avec l'Organisation Internationale de la Francophonie.

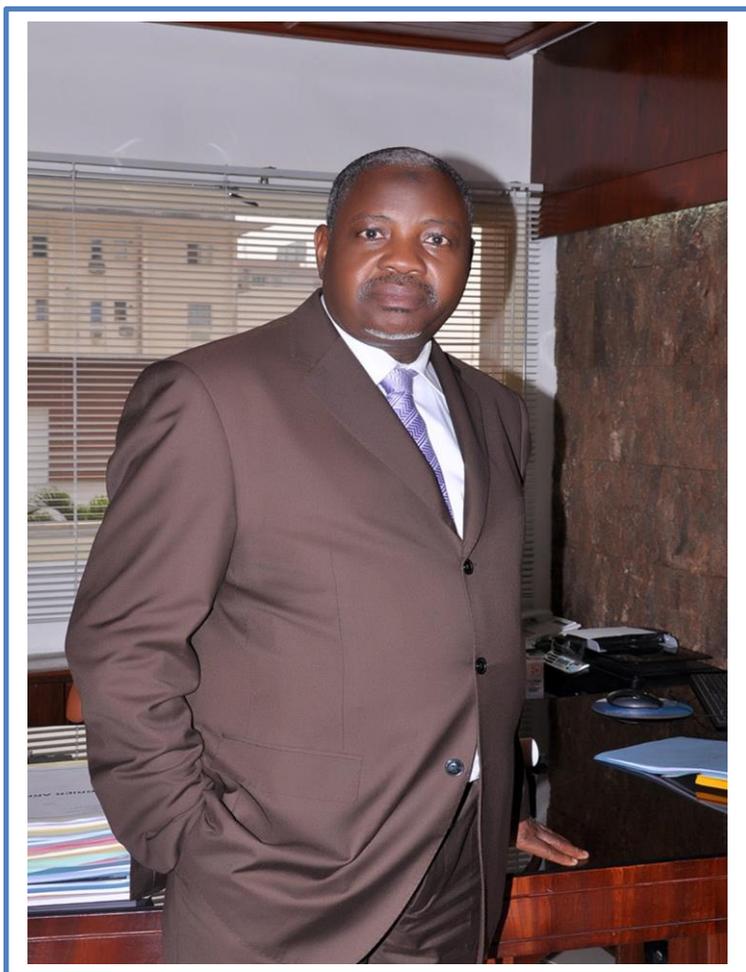
Le Président Abdou Diouf, Secrétaire Général de la Francophonie a donné à son Conseiller Spécial chargé de l'Economie et du développement durable, Monsieur Hervé Cronell, des pouvoirs pour signer en cette occasion solennelle, l'Accord de partenariat entre l'OIF et le Conseil de l'Entente.

Je voudrais souhaiter à Monsieur Cronell la bienvenue et le remercier de sa présence.

Enfin, je voudrais saluer et remercier le Représentant de la CEDEAO, le Représentant de l'UEMOA, du Fonds de Solidarité et des Institutions sœurs ici présentes.

Vive le Conseil de l'Entente.

Activité du Secrétariat Exécutif



Issoufou ISSA

Secrétaire Exécutif Adjoint du Conseil de l'Entente
Chargé de l'administration et des finances

Visite aux Etats membres

A la suite de la signature de sa décision de nomination par Son Excellence Dr Boni YAYI, Président de la République du Bénin, Président en exercice du Conseil de l'Entente le 06 janvier 2012, le Secrétaire Exécutif a effectué dans tous les Etats-membres du Conseil de l'Entente des visites de courtoisie et de prise de contact.

A cette occasion, il a fait le point de la situation financière de l'Institution avec les Hautes Autorités, a soumis aux Chefs d'Etat, la Charte adoptée le 05 décembre 2011 à Cotonou en République du Bénin pour signature et a échangé avec eux au sujet de la désignation du personnel statutaire.

En outre, le Secrétaire Exécutif a rendu visite au Doyen du Corps Diplomatique et aux Chefs de Missions Diplomatiques, Consulaires

et Responsables des Organisations Internationales en République de Côte d'Ivoire.

Activité du Secrétariat Exécutif

La Charte du Conseil de l'Entente signée par tous les Chefs d'Etat a été transmise aux Ministres des Affaires Etrangères en vue de la ratification par les différentes Assemblées Nationales des Etats – membres.

Le Secrétariat Exécutif reste en attente des instruments de ratification.

Aménagement des locaux et l'équipement des bureaux

Une autre conséquence de la crise qu'a connue le FECE est le délabrement des locaux.

Aussi, l'une des actions prioritaires du Secrétaire Exécutif, a été de restaurer le bâtiment du siège et d'équiper les bureaux en vue de l'installation du personnel.

Accord de siège entre le Conseil de l'Entente et le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire

L'accord de siège a été signé le 07 décembre 2012 à Abidjan par Son Excellence Monsieur Charles Koffi Diby, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères de la République de Côte d'Ivoire et Monsieur Patrice Kouamé, Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente.

Elaboration des textes organiques

Six textes nécessaires au fonctionnement de l'Organisation ont été élaborés avec le concours de consultants :

N°	Libellés	Dates de signature
1	Le Règlement intérieur de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement N°05/CE/CONF/PR	17 décembre 2012
2	Le Règlement intérieur du Conseil des Ministres du Conseil de l'Entente N°05/CE/SE/CM/PR	05 septembre 2012
3	Le Règlement intérieur du Comité des Experts du Conseil de l'Entente N°06/CE/SE/CM/PR	05 septembre 2012
4	Le Règlement portant organisation et fonctionnement du Secrétariat Exécutif du Conseil de l'Entente N°07/CE/SE/CM/PR	05 septembre 2012
5	Le Règlement Financier du Conseil de l'Entente N°08/CE/SE/CM/PR	05 septembre 2012
6	Le Règlement portant Statut du personnel du Secrétariat Exécutif du Conseil de l'Entente N° 09/CE/SE/CM/PR	05 septembre 2012

Activité du Secrétariat Exécutif

Préparation du budget 2012

Le Secrétariat Exécutif a soumis au Conseil des Ministres un projet de budget 2012.

Plan stratégique 2013-2016

Le Secrétariat Exécutif a proposé au Conseil des Ministres, un projet de plan stratégique 2013-2016.

Recensement des comptes du FEGECE

Deux missions ont été organisées à cet effet par le Secrétariat Exécutif : une conduite par le Secrétaire Exécutif Adjoint, chargé de l'Administration et des Finances dans les Etats membres du 26 juin au 14 juillet 2012 et l'autre, par le Secrétaire Exécutif en Europe du 30 septembre au 13 octobre 2012.

Le rapport a été présenté le 16 décembre 2012 au Conseil des Ministres et le 17 décembre 2012 à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

Loteries Nationales

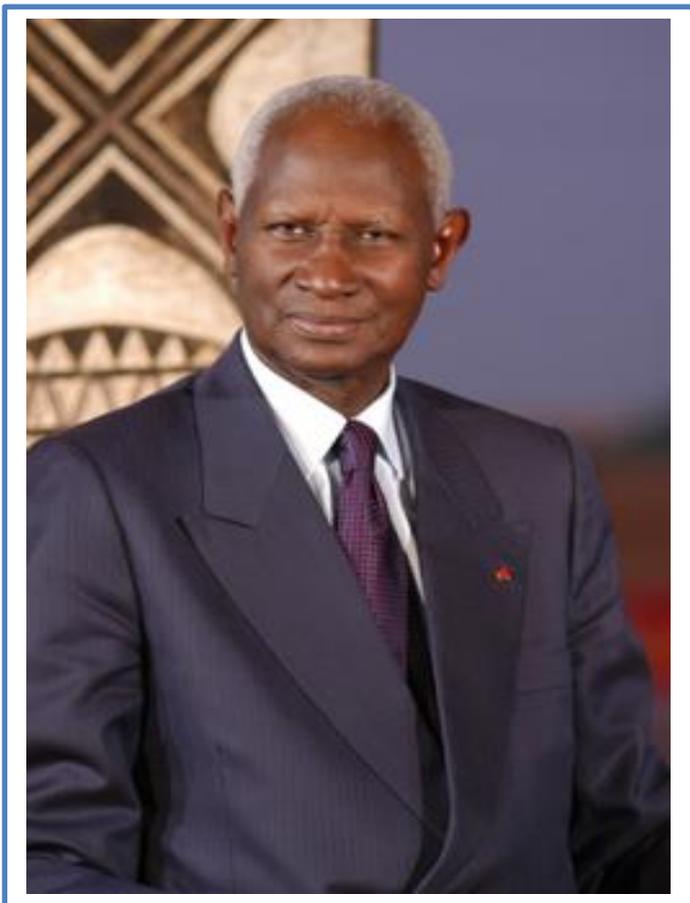
Le Secrétariat Exécutif du Conseil de l'Entente a participé à Cotonou, en République du Bénin au 18ème tirage de la Tranche Commune Entente (TCE), le 24 août 2012.

Relations extérieures

Un accord-cadre de partenariat a été signé entre l'Organisation Internationale de la Francophonie et le Conseil de l'Entente, le 17 décembre 2012 à Niamey, lors de la Conférence des Chefs d'Etat.

Par ailleurs, le Secrétariat Exécutif a participé à des réunions organisées par la CEDEAO et l'UEMOA.

Activité du Secrétariat Exécutif



SEM Abdou DIOUF
Secrétaire Général de la Francophonie

Extrait du message de S.E.M. Abdou DIOUF, Secrétaire Général de la Francophonie à la Conférence au Sommet des Chefs d'Etat du Conseil de l'Entente, Niamey, le 17 décembre 2013

Dans la logique de ses fondateurs, le Conseil de l'Entente rénové a souhaité renouer les liens avec la Francophonie.

En effet, tous ses pays sont membres de celle-ci, depuis la création de l'ACCT en 1970, dans cette même ville de Niamey. Tous sont effectivement francophones au niveau de leurs administrations et de leurs systèmes politiques, judiciaires, éducatifs et universitaires. Tous ont exprimé la même volonté d'instaurer des vies politiques démocratiques apaisées, associant la population dans son ensemble à la définition et à la réalisation d'un destin commun. Tous partagent la même monnaie et sont membres d'une organisation spécifique d'intégration, l'OHADA, dont la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage est à Abidjan et l'Ecole de formation, l'ERSUMA, à Porto-Novo.

Déjà en Avril 1999, à l'occasion de la Première Conférence ministérielle des Ministres des finances francophones, tenue à

Activité du Secrétariat Exécutif

Monaco, le Conseil de l'Entente avait signé avec l'Agence intergouvernementale de la Francophonie un accord de partenariat, qui s'est finalement limité à une série d'actions sur l'Eau au Niger.

Mais, depuis 1999, le monde a profondément changé. La coopération entre le Conseil de l'Entente et la Francophonie, fondée sur le partage d'une langue et de valeur, doit donc répondre à ce changement et aux défis qu'il comporte. Qu'il s'agisse de la bonne gouvernance politique et financière, des conséquences du changement climatique pour les pays et les populations les plus vulnérables, du financement et de la coordination des infrastructures de développement, des marchés publics ou de la diversification des économies, en particulier au niveau des PME, de la formation professionnelle et de l'emploi des jeunes, les besoins et les attentes sont considérables et nécessitent des réponses coordonnées.

La Francophonie, qui n'est pas un bailleur de fonds, a en revanche démontré sa capacité d'influence et de réseautage, tant au niveau de groupes tels que le G8 ou le G20, sur les questions de dette et

de financement du développement, qu'auprès des Institutions de Bretton Woods. Elle a également apporté son soutien à vos Etats pour l'élaboration de Stratégies de Développement durable:

Celles-ci vont montrer toute leur importance dans la négociation qui s'engage aux Nations Unies autour de la définition de nouveaux Objectifs du Développement durable. L'Institut de l'Environnement des Pays Francophones, l'IEPF, a fédéré les efforts francophones à l'occasion de la Conférence RIO+20.

A l'OMC et à la CNUCED, la Francophonie plaide pour une prise en compte de la situation spécifique des pays producteurs de coton et pour une meilleure attention à la question de plus en plus sensible des barrières non-tarifaires.

De même, dans les domaines tels que celui de l'éducation et de la formation, où le Conseil de l'Entente veut s'attacher à la création de pôles d'excellence régionaux, que ce soit au niveau des Universités ou des centres à vocation professionnalisant, la Francophonie dispose également de réseaux et d'expertise. Elle a tenu, ici même à Niamey, un Forum sur les emplois verts et la jeunesse dont les conclusions ont été portées à la Conférence RIO+20.

Activité du Secrétariat Exécutif

Les sujets ne manquent donc pas, ils permettront de construire entre la Francophonie et le Conseil de l'Entente un partenariat cohérent porté par une ambition simple: aider à l'approfondissement et à l'élargissement des relations entre les populations de l'Entente et contribuer ainsi à l'amélioration de leur vie.

Nous allons nous y attacher tous ensemble et montrer ainsi que les plus anciennes idées, les intuitions de nos pères fondateurs, restent plus que jamais actuelles et vivantes.

Je vous remercie de votre attention!



**Signature de la Convention de partenariat entre le
Conseil de l'Entente et la Francophonie**

Activité du Secrétariat Exécutif

Activité des Départements

Après leur prise de service au cours du second trimestre de l'année 2012, les Directeurs des Départements ont participé à l'élaboration du budget 2012, du plan stratégique 2013-2016, des textes et à la réflexion sur les sources alternatives de financement.



M. Issa Démolé Moko
Directeur du Département de la Coopération
Politique, de la Paix et de la Sécurité



M. Jean-Baptiste Ouédraogo
Directeur du Département de la Coopération
au Développement



M. Comla Kadjé
Directeur du Département des Infrastructures
et des Grands Projets

Fonctionnement des organes d'orientation, de supervision, de suivi et de contrôle

Tenue des réunions

Au cours de l'exercice, neuf (9) réunions ont été organisées : trois (3) du Comité des Experts, deux (2) du Comité Technique ad hoc, trois (3) du Conseil des Ministres, la Conférence au Sommet des Chefs d'Etat. Le détail figure dans le tableau ci-dessous.

Tableau récapitulatif des réunions en 2012

N°	Réunions	Dates
1	Première session ordinaire du Comité des Experts	Cotonou, les 29 au 31 mai 2012
2	Première session ordinaire du Conseil des Ministres du Conseil de l'Entente	Cotonou, les 1 ^{er} et 2 juin 2012
3	Réunion des Experts qualifiés des Ministères en charge de l'Economie et des Finances	Cotonou, les 26 et 27 juillet 2012

N°	Réunions	Dates
4	Réunion Technique des Ministres de l'Economie et des Finances	Cotonou, le 30 août 2012
5	Première session Extraordinaire du Comité des Experts	Cotonou, les 28 et 29 août 2012
6	Première session Extraordinaire du Conseil des Ministres du Conseil de l'Entente	Cotonou, les 04 et 05 septembre 2012
7	Deuxième session ordinaire du Comité des Experts	Niamey, les 13 et 14 décembre 2012
8	Deuxième session ordinaire du Conseil des Ministres	Niamey les 15 et 16 décembre 2012
9	Réunion des Chefs d'Etat des Pays membres du Conseil de l'Entente	Niamey, le 17 décembre 2012

Fonctionnement des organes d'orientation, de supervision, de suivi et de contrôle

Les orientations stratégiques

La Conférence des Chefs d'Etat a fixé trois (3) orientations stratégiques relatives au dispositif institutionnel, à l'activité du Conseil de l'Entente, à la pérennisation du financement de l'Organisation.

Le dispositif institutionnel

La Conférence des Chefs d'Etat a prononcé la dissolution du Fonds d'Entraide et de Garantie des Emprunts du Conseil de l'Entente (FEGECE) et le transfert de son patrimoine au Conseil de l'Entente. Elle a demandé au Secrétaire Exécutif de nommer un liquidateur pour procéder à la liquidation.

L'activité du Conseil de l'Entente

A l'examen du projet de plan stratégique 2013-2016, la Conférence a décidé de recentrer l'activité du Conseil de l'Entente sur le renforcement de la Coopération Politique, la Culture, la Sécurité et la Paix, d'une part ; la réalisation de la Boucle Ferroviaire Entente d'autre part.

A ces deux (2) objectifs, s'ajoute le renforcement des capacités du Secrétariat Exécutif.

La pérennisation du financement de l'Institution

La Conférence a demandé de poursuivre l'étude sur les sources alternatives de financement de manière à assurer la régularité et la pérennité du financement de l'Organisation nécessaire à sa survie et à la réalisation des objectifs qui lui ont été assignés.

Le budget 2012

Le Conseil des Ministres a adopté le budget 2012 arrêté en recettes et en dépenses à **1 555 730 000 FCFA** après le collectif :

Le contrôle

Les comptes de l'exercice 2012 ont été contrôlés par le Cabinet SIGECO dont la mission de Commissaire aux comptes prend fin en décembre 2012.

Fonctionnement des organes d'orientation, de supervision, de suivi et de contrôle

Commissariat aux comptes

Rapport de vérification du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2012 du FEGECE et du Secrétariat Exécutif

Le Commissaire aux comptes a présenté son rapport au Comité des Experts. Les points saillants de ce rapport se présentent ainsi qu'il suit, conformément à la mission à lui confiée par le Secrétaire Exécutif.

Il ressort de cette présentation que les états financiers de synthèse, en présentation du plan comptable SYSCOHADA, ont été communiqués en temps opportun et vérifiés.

Ainsi, au titre de l'exercice clos le 31 décembre, ces états financiers font ressortir un total bilan de **12 435 199 MFCFA**, des capitaux propres de **12 002 248 MFCFA** augmenté de résultat excédentaire de l'exercice de **18 033 MFCFA**.

Il est à noter que ce résultat excédentaire prend en compte les éléments suivants :

- la reprise de la provision pour litiges constituée depuis plusieurs exercices et devenue sans objet, **F 279 084 262**
- les frais relatifs à quatre réunions tenues à Cotonou et à Niamey, **F 351 933 900**
- et l'affectation des appels de cotisations 2012 au poste de subventions d'exploitation et non en augmentation de capital (suivant proposition du commissaire aux comptes), **F 900 000 000**.

Opinion sur les états financiers de synthèse

Le Commissaire a effectué son audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Fonctionnement des organes d'orientation, de supervision, de suivi et de contrôle

Commissariat aux comptes

Vérification et informations spécifiques

Le Commissaire a également procédé aux vérifications spécifiques et informations prévues par la loi, à savoir les procès-verbaux des réunions des Conseils des Ministres de Cotonou et Niamey et le Communiqué Final des Chefs d'Etat du 17 décembre 2012 à Niamey au Niger.

Il a eu connaissance du rapport du Secrétaire Exécutif dont les indications chiffrées n'appellent de sa part aucune remarque particulière.

Le Conseil des Ministres à statuer sur les états financiers de l'exercice 2012 a donné quitus au Secrétaire Exécutif pour sa gestion.

Mr N'Dabian Bilé

Commissaire aux comptes
Cabinet SIGECO

Perspectives

En terme de perspectives, le Secrétariat Exécutif du Conseil de l'Entente travaille à la mise en œuvre des orientations fixées par la Conférence des Chefs d'Etat tenue le 17 décembre 2012 à Niamey à savoir :

- le renforcement de la coopération politique et culturelle, de la paix et de la sécurité ;
- la réalisation de la Boucle Ferroviaire Entente.

A ces deux objectifs, s'ajoute le renforcement des capacités du Secrétariat Exécutif. Les recrutements et l'organisation du Secrétariat Exécutif seront effectués dans cet esprit.



Annexes

Objectifs et missions

Objectifs

Le Conseil de l'Entente a pour objectifs de :

1. contribuer au renforcement des relations politiques entre les Etats-membres, en vue de maintenir entre eux et dans la sous-région ouest africaine, un climat de paix, de sécurité, de solidarité et de compréhension mutuelle nécessaire pour un développement économique et social durable ;
2. promouvoir dans l'Espace Entente et dans la sous-région ouest africaine, une intégration politique et culturelle plus étroite et plus dynamique, notamment, par le renforcement des relations de fraternité, de solidarité et de coopération qui existent déjà entre eux ;
3. promouvoir le développement économique des Etats-membres à travers la réalisation de projets et programmes conjoints susceptibles d'accroître le bien-être de leurs populations respectives ;
4. servir de cadre de concertation permanente entre les Etats-membres sur les questions de paix, de sécurité et de développement économique en vue d'harmoniser leurs positions sur toutes ces questions et de mener des actions conjointes.
5. encourager les Etats-membres à régler les conflits qui pourraient naître entre eux par des moyens pacifiques, notamment, le dialogue et la concertation ;
6. fournir toute assistance nécessaire aux Etats-membres pour l'étude, la préparation, le financement et l'exécution d'actions en faveur de la paix, de la sécurité, de la stabilité et du développement des pays membres ;

Annexes

Objectifs et missions

Missions

Pour atteindre ses objectifs, le Conseil de l'Entente a pour missions notamment de :

1. entreprendre, seul ou en concertation avec d'autres organisations poursuivant les mêmes objectifs, toute initiative visant à prévenir, gérer ou régler tout conflit impliquant l'un de ses Etats-membres ;
2. promouvoir les principes de non-agression et d'assistance mutuelle par l'instauration d'un dialogue permanent entre les Etats-membres ;
3. mobiliser, en Afrique et hors d'Afrique, toutes les énergies pouvant contribuer au maintien de la paix ;
4. favoriser la culture de la paix et l'entente entre ses Etats membres ;

Annexes

Etats financiers au 31 décembre 2012



CONSEIL DE L'ENTENTE